



## Concerne l'obtention de la nationalité

Par **touftouf**, le **09/12/2008** à **10:34**

je suis de nationalité congolaise, mariée avec un français, et mère de deux enfants de nationalité française, résidente de l'île de la Réunion.

Ma question: quels sont les démarches à faire pour obtenir la nationalité par rapport à mes enfants français?

Quels sont les démarches à faire par rapport au mariage que j'ai eu depuis le 16 septembre 2005, qui malheureusement mon mari veut divorcé avant que j'ai ma nationalité?

Je vous remercie d'avance de l'attention que vous accorderez à la présence, veuillez recevoir mes salutations les plus distinguées